

LES SERVICES PUBLICS, FONDATION CARDINALE DE L'EUROPE D'APRÈS

Pierre BAUBY

Expert auprès du Comité Economique et Social Européen (CESE)
Membre du Conseil d'Orientation du CIRIEC-France

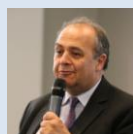
Jean Eudes MONCOMBLE

Président du Sustainability Board
Centre Européen des Entreprises Publiques (CEEP)

La pandémie de Covid-19 est un fléau qui frappe nos sociétés de manière brutale, puissante et inattendue, bouleverse la vie de chacun et de tous. Alors qu'elle nous menace de délitement généralisé, nos sociétés témoignent de fortes résistances et de résiliences. Au premier rang, il y a ceux que l'on applaudit tous les soirs à 20 heures, les « soignants », au sens le plus large, de ceux qui travaillent en confrontation directe avec le virus à tous ceux qui assurent l'indispensable logistique. Mais si nos sociétés « tiennent », c'est aussi grâce à tous ceux, plus ou moins « visibles », qui permettent la continuité de l'accès aux services vitaux – eau et assainissement, traitement des déchets, énergie, chaîne alimentaire, Internet et communications, moyens de transport... la liste est longue. Et il y a aussi tous ceux qui sont mobilisés pour assurer l'information, les systèmes éducatifs, la diffusion culturelle et toutes les initiatives de solidarité et d'aides aux plus démunis, sans oublier les services funéraires, malheureusement trop sollicités.

La plupart de ces activités relèvent de ce nous qualifions de « services publics », c'est-à-dire d'activités qui relèvent de missions et d'obligations qui sont complémentaires des activités marchandes habituelles, mais sans lesquelles nos sociétés seraient « invivables ». Que l'on aille de la reconstruction d'après-guerre avec la mise en œuvre du programme du Conseil national de la Résistance à l'actuelle pandémie, en passant par la tempête de fin 1999, la crise financière, économique et sociale de 2008 ou les attentats, les services publics ont été présents, pour tout à la fois être garants des droits fondamentaux de la personne, maintenir des relations de solidarité et de cohésion, irriguer toute la diversité de nos territoires et préparer l'avenir.

Depuis les années 1970, dans le contexte mondial néolibéral, certains ont contesté le rôle de l'État, et en particulier celui des services publics, et cherché à banaliser leurs activités pour les soumettre aux règles de marché et de concurrence ou même à les considérer comme des obstacles au développement économique, prétendant leur faible efficacité et leur utilisation excessive de capitaux. Mais des études internationales ont prouvé, au contraire, la substantielle contribution de ces dépenses publiques à la productivité des facteurs de production privée et à la croissance économique. De plus, les services publics retrouvent aujourd'hui leur raison d'être comme acteurs incontournables des transitions de nos sociétés, aiguillonnées par l'impérieuse lutte contre le changement climatique et l'inéluctable modernisation apportée par le numérique. Ainsi régénérés, les services publics deviennent, en France comme en Europe, des vecteurs d'un développement réellement



durable, conjuguant efficacité économique, solidarité sociale et territoriale, respect de l'environnement.

De plus en plus de citoyens européens souhaitent s'impliquer dans les décisions qui les concernent : il faut évidemment s'en féliciter et

voir tous les progrès que peut apporter une gouvernance qui articule décisions locales, nationales et européennes pour leur donner la force de la cohérence. C'est au niveau local que s'enracine l'action des services publics, quelle que soit leur organisation, souvent différente entre les pays européens. Les services publics deviennent ainsi, grâce à leur proximité avec le citoyen et dans le cadre d'une subsidiarité créatrice, des acteurs majeurs de la transition vers la société plus durable qu'il est impératif de mettre en œuvre.

La pandémie a mis en lumière les besoins cruciaux de nouveaux investissements dans la santé (au sens le plus large) et plus généralement dans les services publics, afin de mieux répondre aux besoins actuels et dans l'objectif d'un développement réellement durable. Les services publics vont avoir la responsabilité d'une relance des investissements à la fois essentiels et soutenables. Parce qu'ils placent l'intérêt général au cœur de leur action, les services publics peuvent apporter davantage de rationalité dans les choix que nous devons faire dans un contexte d'endettement et de contrainte budgétaire.

En même temps, il faut consolider la légitimité des services publics, en France et en Europe, renforcer leur place dans les règles et politiques de l'Union européenne. Ainsi, dans chaque secteur, il faudrait actualiser les missions et obligations de service public pour répondre à l'évolution des besoins et des enjeux, afin d'assurer l'accessibilité de tous, territoriale, sociale et humaine, de combattre toutes les formes de précarité et de pauvreté, d'opérer une réelle démocratisation de leur gouvernance, à commencer par des formes d'expression au plus près des réalités du terrain.

Dans cette optique, on devrait s'appuyer sur l'effervescence des initiatives qui mobilisent nos sociétés pour remettre sur le métier des modes traditionnels d'organisation et de structuration afin de dépasser leurs lourdeurs bureaucratiques, leurs cloisonnements sectoriels, leurs verticalités paralysantes.

Le « monde d'après » ne saurait se passer des services publics ou se limiter à leur adresser un coup de chapeau honorifique. Il doit les prendre en compte comme un moyen essentiel de donner sens à nos valeurs, de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens et à leurs évolutions, comme une pierre angulaire de la construction européenne.

Les services publics doivent être une fondation cardinale du modèle de société du XXI^e siècle.